



HOUSE OF COMMONS
CHAMBRE DES COMMUNES
CANADA

45th PARLIAMENT, 1st SESSION

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

JOURNALS

No. 65

Tuesday, December 2, 2025

10:00 a.m.

JOURNAUX

N° 65

Le mardi 2 décembre 2025

10 heures

PRAYER

DAILY ROUTINE OF BUSINESS

Presenting Reports from Committees

Angelo Iacono (Alfred-Pellan), from the Standing Committee on Environment and Sustainable Development, presented the first report of the committee, "Supplementary Estimates (B), 2025-26: Votes 1b and 10b under Department of the Environment, Vote 1b under Parks Canada Agency". — Sessional Paper No. 8510-451-50.

A copy of the relevant Minutes of Proceedings (*Meeting No. 18*) was tabled.

Chris Bittle (St. Catharines), from the Standing Committee on Procedure and House Affairs, presented the 11th report of the committee, which was as follows:

The committee recommends, pursuant to Standing Orders 104 and 114, the following change to the list of members of the Standing Committee on Justice and Human Rights:

Anthony Housefather for Marc Miller

A copy of the relevant Minutes of Proceedings (*Meeting No. 1*) is tabled.

Motions

By unanimous consent, it was ordered, — That a take-note debate on Canada's auto industry be held on Wednesday, December 3, 2025, pursuant to Standing Order 53.1, and that, notwithstanding any standing order or usual practice of the House: (a) members wishing to speak during the debate may indicate to the Chair that they will be dividing their time with another member; (b) the time provided for the debate be extended beyond four hours, as needed, to include a minimum of

PRIÈRE

AFFAIRES COURANTES ORDINAIRES

Présentation de rapports de comités

Angelo Iacono (Alfred-Pellan), du Comité permanent de l'environnement et du développement durable, présente le premier rapport du Comité, « Budget supplémentaire des dépenses (B) 2025-2026 : crédits 1b et 10b sous la rubrique Ministère de l'Environnement, crédit 1b sous la rubrique Agence Parcs Canada ». — Document parlementaire n° 8510-451-50.

Un exemplaire des procès-verbaux pertinents (*réunion n° 18*) est déposé.

Chris Bittle (St. Catharines), du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre, présente le 11^e rapport du Comité, dont voici le texte :

Le Comité recommande, conformément au mandat que lui confèrent les articles 104 et 114 du Règlement, le changement suivant dans la liste des membres du Comité permanent de la justice et des droits de la personne :

Anthony Housefather remplace Marc Miller

Un exemplaire du procès-verbal pertinent (*réunion n° 1*) est déposé.

Motions

Du consentement unanime, il est ordonné, — Qu'un débat exploratoire sur l'industrie automobile canadienne ait lieu le mercredi 3 décembre 2025, conformément à l'article 53.1 du Règlement et que, nonobstant tout article du Règlement ou usage habituel de la Chambre : a) tout député qui désire prendre la parole pendant le débat puisse indiquer à la présidence qu'il partagera son temps avec un autre député; b) la période prévue pour le débat soit prolongée au-delà de quatre heures, au besoin,

12 periods of 20 minutes each; and (c) no quorum calls, dilatory motions or requests for unanimous consent shall be received by the Chair.

Presenting Petitions

Pursuant to Standing Order 36, petitions certified by the Clerk of Petitions were presented as follows:

- by Jamie Schmale (Haliburton–Kawartha Lakes), one concerning justice (No. 451-00320);
- by Arnold Viersen (Peace River–Westlock), one concerning justice (No. 451-00321);
- by Brad Vis (Mission–Matsqui–Abbotsford), one concerning public safety (No. 451-00322);
- by Alex Ruff (Bruce–Grey–Owen Sound), one concerning foreign affairs (No. 451-00323);
- by Jonathan Rowe (Terra Nova–The Peninsulas), one concerning transportation (No. 451-00324);
- by Yves Perron (Berthier–Maskinongé), one concerning health (No. 451-00325);
- by Anthony Housefather (Mount Royal), one concerning citizenship and immigration (No. 451-00326);
- by the Honourable Kevin Lamoureux (Winnipeg North), one concerning taxation (No. 451-00327).

STATEMENT BY THE SPEAKER

The Speaker declared null and void the eight amendments adding new clauses 39.1 to 39.4, 75.1 and 75.2 in Bill C-12, An Act respecting certain measures relating to the security of Canada's borders and the integrity of the Canadian immigration system and respecting other related security measures, as adopted by the Standing Committee on Public Safety and National Security, and ordered that they be struck from the bill as reported and that the bill be reprinted.

GOVERNMENT ORDERS

The House resumed consideration of the motion of the Honourable François-Philippe Champagne (Minister of Finance and National Revenue), seconded by the Honourable Heath MacDonald (Minister of Agriculture and Agri-Food), – That Bill C-15, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on November 4, 2025, be now read a second time and referred to the Standing Committee on Finance;

And of the amendment of Garnett Genuis (Sherwood Park–Fort Saskatchewan), seconded by Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent–Akiawenhrahk), – That the motion be amended by deleting all the words after the word "That" and substituting the following:

“the House decline to give second reading to Bill C-15, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on November 4, 2025, since the bill fails to:

- (a) implement a budget so Canadians can have an affordable life;

de manière à inclure un minimum de 12 périodes de 20 minutes chacune; c) la présidence ne reçoive ni demande de quorum, ni motion dilatoire, ni demande de consentement unanime.

Présentation de pétitions

Conformément à l'article 36 du Règlement, des pétitions certifiées par le greffier des pétitions sont présentées :

- par Jamie Schmale (Haliburton–Kawartha Lakes), une au sujet de la justice (n° 451-00320);
- par Arnold Viersen (Peace River–Westlock), une au sujet de la justice (n° 451-00321);
- par Brad Vis (Mission–Matsqui–Abbotsford), une au sujet de la sécurité publique (n° 451-00322);
- par Alex Ruff (Bruce–Grey–Owen Sound), une au sujet des affaires étrangères (n° 451-00323);
- par Jonathan Rowe (Terra Nova–Les Péninsules), une au sujet du transport (n° 451-00324);
- par Yves Perron (Berthier–Maskinongé), une au sujet de la santé (n° 451-00325);
- par Anthony Housefather (Mont-Royal), une au sujet de la citoyenneté et de l'immigration (n° 451-00326);
- par l'honorable Kevin Lamoureux (Winnipeg-Nord), une au sujet de la fiscalité (n° 451-00327).

DÉCLARATION DU PRÉSIDENT

Le Président déclare nuls et nonavenus les huit amendements ayant pour but de créer les articles 39.1 à 39.4 ainsi que 75.1 et 75.2 du projet de loi C-12, Loi concernant certaines mesures liées à la sécurité de la frontière canadienne et à l'intégrité du système d'immigration canadien et d'autres mesures connexes liées à la sécurité, tels qu'adoptés par le Comité permanent de la sécurité publique et nationale, et ordonne qu'ils soient retranchés du projet de loi dont il a été fait rapport à la Chambre et que le projet de loi soit réimprimé.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

La Chambre reprend l'étude de la motion de l'honorable François-Philippe Champagne (ministre des Finances et du Revenu national), appuyé par l'honorable Heath MacDonald (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire), – Que le projet de loi C-15, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 4 novembre 2025, soit maintenant lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent des finances;

Et de l'amendement de Garnett Genuis (Sherwood Park–Fort Saskatchewan), appuyé par Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent–Akiawenhrahk), – Que la motion soit modifiée par substitution, aux mots suivant le mot « Que », de ce qui suit :

« la Chambre refuse de donner deuxième lecture au projet de loi C-15, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 4 novembre 2025, parce que le projet de loi omet :

- a) de mettre en œuvre un budget permettant aux Canadiens d'avoir une vie plus abordable;

(b) consider that every dollar the Liberal government spends comes out of the pockets of Canadians in the form of higher taxes and inflation;

(c) bring down the deficit to the level Liberals promised in their last fiscal update, which promised \$42 billion last year;

(d) scrap hidden taxes on food, including the industrial carbon tax on farmers, the food packaging tax that adds billions in costs, and the fuel standard tax that adds 17 cents per litre to diesel and gasoline for farmers;

(e) end the inflation tax by bringing down the cost of government instead of printing money to pay Liberal bills; and

(f) include a plan for any oil and gas pipelines that would strengthen our nation's economy and get our resources to market.”.

The debate continued.

MOTIONS

By unanimous consent, it was resolved, — That the 11th report of the Standing Committee on Procedure and House Affairs, presented earlier today, be concurred in.

By unanimous consent, it was ordered, — That, notwithstanding any standing order or usual practice of the House, the House revert to the rubric Presenting Reports from Committees.

DAILY ROUTINE OF BUSINESS

Presenting Reports from Committees

Andrew Lawton (Elgin—St. Thomas—London South), from the Standing Committee on Justice and Human Rights, presented the first report of the committee, "Parliament's Unwavering Commitment to Protect Children from Sexual Exploitation". — Sessional Paper No. 8510-451-51.

A copy of the relevant Minutes of Proceedings (*Meeting No. 12*) was tabled.

GOVERNMENT ORDERS

The House resumed consideration of the motion of the Honourable François-Philippe Champagne (Minister of Finance and National Revenue), seconded by the Honourable Heath MacDonald (Minister of Agriculture and Agri-Food), — That Bill C-15, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on November 4, 2025, be now read a second time and referred to the Standing Committee on Finance;

And of the amendment of Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan), seconded by Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent—Akiawenhrahk), — That the motion be amended by deleting all the words after the word "That" and substituting the following:

b) de tenir compte du fait que chaque dollar dépensé par le gouvernement libéral provient des poches des Canadiens sous forme de hausse d'impôts et d'inflation;

c) de réduire le déficit au niveau promis par les libéraux dans leur mise à jour financière de l'année dernière, soit 42 milliards de dollars;

d) d'abolir les taxes cachées sur les denrées alimentaires, notamment la taxe sur le carbone payée par les émetteurs industriels agricoles, la taxe sur les emballages alimentaires qui ajoute des milliards de dollars aux coûts et la taxe sur les normes liées aux combustibles qui ajoute 17 cents le litre au diesel et à l'essence que paient les agriculteurs;

e) de mettre fin à la taxe inflationniste en réduisant les coûts du gouvernement, mais imprime plutôt de l'argent pour payer les factures des libéraux;

f) d'inclure un plan pour la construction d'oléoducs et de gazoducs qui renforceraient l'économie de notre pays et permettraient à nos ressources de se rendre aux marchés. ».

Le débat se poursuit.

MOTIONS

Du consentement unanime, il est résolu, — Que le 11^e rapport du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre, présenté plus tôt aujourd'hui, soit agréé.

Du consentement unanime, il est ordonné, — Que, nonobstant tout article du Règlement ou usage habituel de la Chambre, la Chambre revienne à la rubrique Présentation de rapports de comités.

AFFAIRES COURANTES ORDINAIRES

Présentation de rapports de comités

Andrew Lawton (Elgin—St. Thomas—London-Sud), du Comité permanent de la justice et des droits de la personne, présente le premier rapport du Comité, « L'engagement indéfectible du Parlement à protéger les enfants contre l'exploitation sexuelle ». — Document parlementaire n° 8510-451-51.

Un exemplaire des procès-verbaux pertinents (*réunion n° 12*) est déposé.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

La Chambre reprend l'étude de la motion de l'honorable François-Philippe Champagne (ministre des Finances et du Revenu national), appuyé par l'honorable Heath MacDonald (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire), — Que le projet de loi C-15, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 4 novembre 2025, soit maintenant lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent des finances;

Et de l'amendement de Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan), appuyé par Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent—Akiawenhrahk), — Que la motion soit modifiée par substitution, aux mots suivant le mot « Que », de ce qui suit :

“the House decline to give second reading to Bill C-15, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on November 4, 2025, since the bill fails to:

- (a) implement a budget so Canadians can have an affordable life;
- (b) consider that every dollar the Liberal government spends comes out of the pockets of Canadians in the form of higher taxes and inflation;
- (c) bring down the deficit to the level Liberals promised in their last fiscal update, which promised \$42 billion last year;
- (d) scrap hidden taxes on food, including the industrial carbon tax on farmers, the food packaging tax that adds billions in costs, and the fuel standard tax that adds 17 cents per litre to diesel and gasoline for farmers;
- (e) end the inflation tax by bringing down the cost of government instead of printing money to pay Liberal bills; and
- (f) include a plan for any oil and gas pipelines that would strengthen our nation's economy and get our resources to market.”.

The debate continued.

STATEMENTS BY MEMBERS

Pursuant to Standing Order 31, members made statements.

ORAL QUESTIONS

Pursuant to Standing Order 30(5), the House proceeded to Oral Questions.

TABLING OF DOCUMENTS

The Speaker laid before the House, — Document entitled "House of Commons Procedure and Practice", Fourth Edition, 2025, edited by Eric Janse and Jeffrey LeBlanc. — Sessional Paper No. 8527-451-10.

GOVERNMENT ORDERS

The House resumed consideration of the motion of the Honourable François-Philippe Champagne (Minister of Finance and National Revenue), seconded by the Honourable Heath MacDonald (Minister of Agriculture and Agri-Food), — That Bill C-15, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on November 4, 2025, be now read a second time and referred to the Standing Committee on Finance;

And of the amendment of Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan), seconded by Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent—Akiawenhrahk), — That the motion be amended by deleting all the words after the word "That" and substituting the following:

« la Chambre refuse de donner deuxième lecture au projet de loi C-15, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 4 novembre 2025, parce que le projet de loi omet :

- a) de mettre en œuvre un budget permettant aux Canadiens d'avoir une vie plus abordable;
- b) de tenir compte du fait que chaque dollar dépensé par le gouvernement libéral provient des poches des Canadiens sous forme de hausse d'impôts et d'inflation;
- c) de réduire le déficit au niveau promis par les libéraux dans leur mise à jour financière de l'année dernière, soit 42 milliards de dollars;
- d) d'abolir les taxes cachées sur les denrées alimentaires, notamment la taxe sur le carbone payée par les émetteurs industriels agricoles, la taxe sur les emballages alimentaires qui ajoute des milliards de dollars aux coûts et la taxe sur les normes liées aux combustibles qui ajoute 17 cents le litre au diesel et à l'essence que paient les agriculteurs;
- e) de mettre fin à la taxe inflationniste en réduisant les coûts du gouvernement, mais imprime plutôt de l'argent pour payer les factures des libéraux;
- f) d'inclure un plan pour la construction d'oléoducs et de gazoducs qui renforceraient l'économie de notre pays et permettraient à nos ressources de se rendre aux marchés. ».

Le débat se poursuit.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

Conformément à l'article 31 du Règlement, des députés font des déclarations.

QUESTIONS ORALES

Conformément à l'article 30(5) du Règlement, la Chambre procède à la période de questions orales.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

Le Président dépose à la Chambre, — Document intitulé « La procédure et les usages de la Chambre des communes », quatrième édition, 2025, sous la direction d'Eric Janse et Jeffrey LeBlanc. — Document parlementaire n° 8527-451-10.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

La Chambre reprend l'étude de la motion de l'honorable François-Philippe Champagne (ministre des Finances et du Revenu national), appuyé par l'honorable Heath MacDonald (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire), — Que le projet de loi C-15, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 4 novembre 2025, soit maintenant lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent des finances;

Et de l'amendement de Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan), appuyé par Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent—Akiawenhrahk), — Que la motion soit modifiée par substitution, aux mots suivant le mot « Que », de ce qui suit :

“the House decline to give second reading to Bill C-15, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on November 4, 2025, since the bill fails to:

- (a) implement a budget so Canadians can have an affordable life;
- (b) consider that every dollar the Liberal government spends comes out of the pockets of Canadians in the form of higher taxes and inflation;
- (c) bring down the deficit to the level Liberals promised in their last fiscal update, which promised \$42 billion last year;
- (d) scrap hidden taxes on food, including the industrial carbon tax on farmers, the food packaging tax that adds billions in costs, and the fuel standard tax that adds 17 cents per litre to diesel and gasoline for farmers;
- (e) end the inflation tax by bringing down the cost of government instead of printing money to pay Liberal bills; and
- (f) include a plan for any oil and gas pipelines that would strengthen our nation's economy and get our resources to market.”.

The debate continued.

PRIVATE MEMBERS' BUSINESS

At 5:30 p.m., pursuant to Standing Order 30(6), the House proceeded to the consideration of Private Members' Business.

The House resumed consideration of the motion of Tatiana Auguste (Terrebonne), seconded by Eric St-Pierre (Honoré-Mercier), — That Bill C-241, An Act to establish a national strategy respecting flood and drought forecasting, be now read a second time and referred to the Standing Committee on Environment and Sustainable Development.

The debate continued.

The question was put on the motion and, pursuant to Standing Order 93(1), the recorded division was deferred until Wednesday, December 3, 2025, at the expiry of the time provided for Oral Questions.

MESSAGES FROM THE SENATE

A message was received from the Senate as follows:

— ORDERED: That a message be sent to the House of Commons to acquaint that house that the Senate has adopted the following motion:

That:

- (a) pursuant to subsection 24(1) of the Building Canada Act and section 62 of the Emergencies Act, a special joint committee of the Senate and of the House of Commons be appointed to review the Governor in Council's and the Minister's exercise of their powers and performance of their duties and functions under the Building Canada Act, and to

« la Chambre refuse de donner deuxième lecture au projet de loi C-15, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 4 novembre 2025, parce que le projet de loi omet :

- a) de mettre en œuvre un budget permettant aux Canadiens d'avoir une vie plus abordable;
- b) de tenir compte du fait que chaque dollar dépensé par le gouvernement libéral provient des poches des Canadiens sous forme de hausse d'impôts et d'inflation;
- c) de réduire le déficit au niveau promis par les libéraux dans leur mise à jour financière de l'année dernière, soit 42 milliards de dollars;
- d) d'abolir les taxes cachées sur les denrées alimentaires, notamment la taxe sur le carbone payée par les émetteurs industriels agricoles, la taxe sur les emballages alimentaires qui ajoute des milliards de dollars aux coûts et la taxe sur les normes liées aux combustibles qui ajoute 17 cents le litre au diesel et à l'essence que paient les agriculteurs;
- e) de mettre fin à la taxe inflationniste en réduisant les coûts du gouvernement, mais imprime plutôt de l'argent pour payer les factures des libéraux;
- f) d'inclure un plan pour la construction d'oléoducs et de gazoducs qui renforceraient l'économie de notre pays et permettraient à nos ressources de se rendre aux marchés. ».

Le débat se poursuit.

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

À 17 h 30, conformément à l'article 30(6) du Règlement, la Chambre aborde l'étude des affaires émanant des députés.

La Chambre reprend l'étude de la motion de Tatiana Auguste (Terrebonne), appuyée par Eric St-Pierre (Honoré-Mercier), — Que le projet de loi C-241, Loi prévoyant l'élaboration d'une stratégie nationale sur la prévision des inondations et des sécheresses, soit maintenant lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de l'environnement et du développement durable.

Le débat se poursuit.

La motion est mise aux voix et, conformément à l'article 93(1) du Règlement, le vote par appel nominal est différé jusqu'au mercredi 3 décembre 2025, à la fin de la période prévue pour les questions orales.

MESSAGES DU SÉNAT

Un message est reçu du Sénat comme suit :

— ORDONNÉ : Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes afin de l'informer que le Sénat a adopté la motion suivante :

Que :

- a) conformément au paragraphe 24(1) de la Loi visant à bâtir le Canada et à l'article 62 de la Loi sur les mesures d'urgence, un Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes soit constitué pour faire l'examen de l'exercice par le gouverneur en conseil ou par le ministre des attributions que leur confère la Loi visant à bâtir le Canada et dépose

report to each House of Parliament the results of its review, at least once every 180 days while Parliament is neither prorogued or dissolved;

(b) pursuant to subsection 62(2) of the Emergencies Act, the committee be composed of the following five members of the Senate: the Government Representative in the Senate, the Leader of the Opposition in the Senate, the Facilitator of the Independent Senators Group, the Leader of the Canadian Senators Group, and the Leader of the Progressive Senate Group, or their respective nominees, to be designated from time to time in accordance with rule 12-5, and 11 members of the House of Commons, including five members from the government party, five members from the Official Opposition and one member from the Bloc Québécois;

(c) the joint chair of the committee on the part of the Senate shall be from the Government Representative's Office and the joint chair of the committee on the part of the House of Commons shall be a member representing the Official Opposition;

(d) in addition to the joint chairs, the committee shall elect one deputy chair from the Senate from the Independent Senators Group and two vice-chairs from the House of Commons, of whom the first vice-chair shall be a member representing the government party and the second vice-chair shall be the member representing the Bloc Québécois;

(e) the quorum of the committee be nine members whenever a vote, resolution or other decision is taken, so long as both houses, including one member of the Senate, one member of the government party in the House of Commons and one from the opposition in the House of Commons, are represented, and that the joint chairs be authorized to hold meetings to receive evidence and authorize the printing thereof, whenever five members are present, so long as both houses, including one member of the Senate, one member of the government party in the House of Commons and one member from the opposition in the House of Commons, are represented;

(f) for greater certainty, the provisions of the order adopted by the Senate on June 4, 2025, respecting the participation of senators in hybrid meetings of joint committees for the remainder of the current session apply to senators on this committee;

(g) the committee have the power to:

(i) meet during sittings and adjournments of the Senate;

(ii) report from time to time;

(iii) send for persons, papers and records;

(iv) publish such papers and evidence as may be ordered by the committee;

(v) retain the services of expert, professional, technical and clerical staff, including legal counsel;

(vi) appoint, from among its members such subcommittees as may be deemed appropriate and to delegate to such subcommittees, all or any of its powers, except the power to report to the Senate and House of Commons; and

devant chaque Chambre du Parlement un rapport des résultats de son examen au moins tous les 180 jours où le Parlement n'est ni prorogé ni dissous;

b) conformément à l'article 62(2) de la Loi sur les mesures d'urgence, le comité soit formé des cinq sénateurs suivants : le représentant du gouvernement au Sénat, le leader de l'opposition au Sénat, la facilitatrice du Groupe des sénateurs indépendants, le leader du Groupe des sénateurs canadiens et le leader du Groupe progressiste du Sénat, ou leurs délégués respectifs, désignés de temps à autre conformément à l'article 12-5 du Règlement, et de 11 membres de la Chambre des communes, dont cinq membres appartenant au parti ministériel, cinq membres appartenant à l'opposition officielle et un membre appartenant au Bloc québécois;

c) la coprésidence du comité pour le Sénat soit du bureau du représentant du gouvernement et que la coprésidence du comité pour la Chambre des communes soit assurée par un député de l'opposition officielle;

d) outre les coprésidents, le comité élise un vice-président du Sénat du Groupe des sénateurs indépendants et deux vice-présidents de la Chambre des communes, dont le premier vice-président soit un député représentant le parti ministériel et le deuxième vice-président soit le député représentant le Bloc québécois;

e) le quorum du comité soit fixé à neuf membres lorsqu'il y a prise d'un vote, d'une résolution ou d'une décision, à la condition que les deux Chambres, y compris un membre du Sénat, un membre du parti ministériel à la Chambre des communes et un membre de l'opposition à la Chambre des communes, soient représentées, et que les coprésidents soient autorisés à tenir des réunions pour entendre des témoignages et en autoriser l'impression, à condition que cinq membres soient présents et que les deux Chambres, y compris un membre du Sénat, un membre du parti ministériel à la Chambre des communes et un membre de l'opposition à la Chambre des communes, soient représentées;

f) il soit entendu que les dispositions de l'ordre adopté par le Sénat le 4 juin 2025 concernant la participation des sénateurs aux réunions hybrides des comités mixtes pour le reste de la présente session s'appliquent aux sénateurs qui sont membres de ce comité;

g) le comité ait le pouvoir de :

(i) se réunir durant les séances et au cours des périodes d'ajournement du Sénat;

(ii) faire rapport de temps à autre;

(iii) convoquer des témoins, de demander le dépôt de documents et de dossiers;

(iv) faire publier des documents et des témoignages tel qu'ordonné par le comité;

(v) retenir les services de spécialistes et de personnel professionnel, technique et de soutien, notamment de conseillers juridiques;

(vi) constituer, parmi ses membres, les sous-comités qu'il jugera utiles, et de déléguer à ces sous-comités tous ses pouvoirs, sauf celui de faire rapport au Sénat et à la Chambre des communes;

(vii) authorize video and audio broadcasting of any or all of its public proceedings and to make them available to the public via the Parliament of Canada's websites;

(h) all documents laid before the Senate pursuant to the act shall be referred to the committee, and any such documents tabled prior to the adoption of this order shall, instead, be deemed referred to the committee; and

(i) a report of the committee may be deposited with the Clerk of the Senate at any time the Senate stands adjourned, and that any report so deposited may be deposited electronically, with the report being deemed to have been presented or tabled in the Senate.

RETURNS AND REPORTS DEPOSITED WITH THE CLERK OF THE HOUSE

Pursuant to Standing Order 32(1), papers deposited with the Clerk of the House were laid before the House as follows:

— by the Speaker — Report of the Parliamentary Budget Officer entitled "Build Canada Homes and the Outlook for Housing Programs under Budget 2025", pursuant to the Parliament of Canada Act, R.S., 1985, c. P-1, sbs. 79.2(2). — Sessional Paper No. 8560-451-1119-34. (*Pursuant to Standing Order 32(5), permanently referred to the Standing Committee on Transport, Infrastructure and Communities*)

— by the Speaker — Note from the Parliamentary Budget Officer entitled "Personal Support Workers Tax Credit", pursuant to the Parliament of Canada Act, R.S., 1985, c. P-1, sbs. 79.2(2). — Sessional Paper No. 8560-451-1119-35. (*Pursuant to Standing Order 32(5), permanently referred to the Standing Committee on Finance*)

— by the Prime Minister — Report of the National Security and Intelligence Review Agency for the year ended December 31, 2024, pursuant to the National Security and Intelligence Review Agency Act, S.C. 2019, c. 13, s. 2 "38(2)". — Sessional Paper No. 8560-451-1265-01. (*Pursuant to Standing Order 32(5), permanently referred to the Standing Committee on Public Safety and National Security*)

PETITIONS FILED WITH THE CLERK OF THE HOUSE

Pursuant to Standing Order 36, a petition certified by the Clerk of Petitions was filed as follows:

— by Jacques Ramsay (La Prairie—Atateken), one concerning foreign affairs (No. 451-00328).

ADJOURNMENT PROCEEDINGS

At 6:30 p.m., pursuant to Standing Order 38(1), the question "That this House do now adjourn" was deemed to have been proposed.

After debate, the question was deemed to have been adopted.

(vii) autoriser la diffusion vidéo et audio d'une partie ou de la totalité de ses délibérations publiques et de les rendre disponibles au public sur les sites Web du Parlement du Canada;

h) tous les documents déposés devant le Sénat conformément à la loi soient renvoyés au comité, et que tous les documents déposés avant l'adoption de la présente motion soient réputés avoir été renvoyés au comité;

i) un rapport du comité puisse être déposé auprès de la greffière du Sénat à tout moment pendant une période d'ajournement du Sénat, et que tout rapport ainsi déposé puisse être déposé électroniquement, le rapport étant alors réputé avoir été présenté ou déposé au Sénat.

ÉTATS ET RAPPORTS DÉPOSÉS AUPRÈS DU GREFFIER DE LA CHAMBRE

Conformément à l'article 32(1) du Règlement, des documents remis au greffier de la Chambre sont déposés à la Chambre comme suit :

— par le Président — Rapport du directeur parlementaire du budget intitulé « Maisons Canada et perspectives entourant les programmes de logement dans le cadre du budget de 2025 », conformément à la Loi sur le Parlement du Canada, L.R., 1985, ch. P-1, par. 79.2(2). — Document parlementaire n° 8560-451-1119-34. (*Conformément à l'article 32(5) du Règlement, renvoi en permanence au Comité permanent des transports, de l'infrastructure et des collectivités*)

— par le Président — Note du directeur parlementaire du budget intitulée « Crédit d'impôt pour les préposés aux services de soutien à la personne », conformément à la Loi sur le Parlement du Canada, L.R., 1985, ch. P-1, par. 79.2(2). — Document parlementaire n° 8560-451-1119-35. (*Conformément à l'article 32(5) du Règlement, renvoi en permanence au Comité permanent des finances*)

— par le premier ministre — Rapport de l'Office de surveillance des activités en matière de sécurité nationale et de renseignement pour l'année terminée le 31 décembre 2024, conformément à la Loi sur l'Office de surveillance des activités en matière de sécurité nationale et de renseignement, L.C. 2019, ch. 13, art. 2 « 38(2) ». — Document parlementaire n° 8560-451-1265-01. (*Conformément à l'article 32(5) du Règlement, renvoi en permanence au Comité permanent de la sécurité publique et nationale*)

PÉTITIONS DÉPOSÉES AUPRÈS DU GREFFIER DE LA CHAMBRE

Conformément à l'article 36 du Règlement, une pétition certifiée par le greffier des pétitions est déposée :

— par Jacques Ramsay (La Prairie—Atateken), une au sujet des affaires étrangères (n° 451-00328).

DÉBAT D'AJOURNEMENT

À 18 h 30, conformément à l'article 38(1) du Règlement, la motion « Que la Chambre s'ajourne maintenant » est réputée présentée.

Après débat, la motion est réputée agréée.

Accordingly, at 6:56 p.m., the Speaker adjourned the House until tomorrow at 2:00 p.m., pursuant to Standing Order 24(1).

En conséquence, à 18 h 56, le Président ajourne la Chambre jusqu'à demain, à 14 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.